

ATTITUDE DES PROCHES FACE À UN BUVEUR EXCESSIF

Par Profil supprimé Postée le 22/11/2018 09:41

Bonjour, je me permets de vous solliciter.

Je consomme 2-3 fois par semaine de l'alcool en quantité excessive : 7-8 verres .

J'ai une petite fille de cinq ans et ma compagne ne supporte plus que je boive seul.

Je consulte un psychiatre et j'ai arrêté le cannabis depuis un an. je ne suis pas violent quand je bois mais cela se voit: égarements, je suis mou... etc, et cela rappelle à ma compagne sa maman qui était alcoolique, elle est abstinente maintenant.

Quelle doit être l'attitude de ma compagne à mon égard ? et des proches?.

Je vous remercie vivement de votre aide,

Mise en ligne le 23/11/2018

Bonjour,

Vous consommez de l'alcool de façon excessive plusieurs fois par semaine. Vous êtes suivi par un psychiatre. Votre entourage, et plus particulièrement votre compagne, ont du mal à supporter la situation. Vous nous demandez quelle attitude, ils doivent adopter avec vous.

La plupart du temps, c'est l'entourage de la personne consommatrice d'alcool qui nous questionne sur le positionnement à adopter avec l'usager. De ce fait, votre question nous interpelle et nous amène à se demander ce que vous, vous attendez de leur part. Il serait ainsi intéressant que vous réfléchissiez à cette interrogation, éventuellement avec l'aide de votre psychiatre.

On peut tout à fait comprendre que votre femme soit marquée par l'alcoolisme de sa maman. Ses réactions vis-à-vis de vous, vous paraissent probablement exacerbées et/ou n'aident sûrement pas à l'équilibre familial.

Dans ce type de situation, chaque acteur du couple réagit en fonction de ses propres blessures. Cela peut donc générer d'importantes tensions. Nous vous encourageons ainsi à vous diriger vers une aide pour votre couple qui vous aiderait à mieux comprendre ce que l'autre vit et ainsi tendre à l'amélioration du climat familial.

Lorsque vous êtes alcoolisé et que cela impacte votre comportement, nous pouvons conseiller à votre entourage de prendre du recul, de se protéger. S'éloigner physiquement, le temps que cela leur semble nécessaire, leur permettrait de ne plus être spectateur d'une situation qui leur est certainement peu supportable.

Il semble important que vous puissiez parler de tout cela ensemble, calmement, afin d'établir des « règles », en fonction des propres limites qui sont propres à chacun d'entre vous.

Sachez également qu'il existe des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans lesquelles des professionnels de santé (psychologues, psychiatres, médecins, ...) interviennent auprès des consommateurs et/ou, de façon ponctuelle, auprès de leur entourage. Ce sont des consultations confidentielles, anonymes et gratuites. Vous trouverez les coordonnées de ces centres sur notre site internet alcool info service via la rubrique « adresses utiles ».

Pour toutes autres questions, pour une écoute et également, si votre compagne le souhaite, sachez que vous pouvez joindre un de nos écoutants soit par téléphone au 0980980930, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat, via notre site internet, tous les jours de 14h à minuit.

Cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service